

Chemin de Menton à Roquebrune



Chemin inscrit au Plan Départemental du Conseil Général à vocation piétonnière. Il est interdit aux voitures par décision du maire de Roquebrune. Il n'y a plus la place pour un piéton sur ce GR

Chemin du Peyronnet à Menton



Cette grille est sur un chemin toujours public qui reliait la mer (Fontaine Hambury à Garavan) à la montagne (Granges St Paul et Berceau)

Garavan : projet d'un complexe de haut luxe



Depuis le Parc d'Oliviers du Pian, très fréquenté par les Mentonnais, on voit la mer.



Un projet d'hôtel 5 étoiles, coupera la coulée verte et fera une barrière de verre et de béton.



Menton et Roquebrune des villes balnéaires ?



Quelle terre, quelle mer, laisserons-nous à nos enfants pour qu'ils puissent vivre ?

<http://aspona.free.fr>



Association pour la sauvegarde de la nature et des sites de Roquebrune Cap Martin, Menton et environs

aspona@free.fr

Créée en 1972, l'ASPONA se bat depuis 40 ans pour défendre l'environnement.

Son action a empêché :

- La décharge de la pointe de la Veille
- La création d'un port à Cabbé
- La création d'un port d'un casino en mer et d'un hôtel dans la baie ouest de Menton
- La destruction d'arbres
- La suppression de la coulée verte de St Roman
- La destruction d'herbiers de posidonies

L'ASPONA travaille régulièrement à :

- La réhabilitation des chemins
- La défense de la vie marine
- La gestion des déchets
- L'étude de PLU et de POS
- L'analyse de permis de construire

Mouillages au Golfe Bleu



Six bateaux dans la réserve du CG le 15/08/2012

Projet de port au Golfe Bleu à Roquebrune



C'est en mai 1989 que le Maire de Roquebrune lançait le projet d'un port de 500 places à Cabbé et supprimait la plage du Golfe Bleu. En 1990 l'ASPONA a demandé une expertise des fonds marins. Les herbiers de posidonies étaient présents et bien vivants. Après de nombreux dossiers et une pétition, en 1991 le projet a été abandonné.

Sans l'activité des adhérents de l'ASPONA la plage du Golfe Bleu, toujours autant fréquentée par des amoureux de la mer, aurait été transformée en garage pour bateaux de luxe avec marina.

Projet baie ouest de Menton 1974



Dès cette époque, à Menton, 63 % du premier étage marin était déjà urbanisé. Quand est apparu le projet d'un nouveau port de 13 ha avec en mer un casino et un hôtel, l'ASPONA s'est mobilisée et les Mentonnais ont adhéré par centaines. Il y a eu tellement de monde à la réunion publique organisée salle St Exupéry qu'il a fallu en faire deux consécutives ! Pétitions, courriers ont eu raison de cette dégradation irréversible du littoral. Le Monde annonçait le 28 01 1977 que M Palméro renonçait à son projet. **Les Mentonnais avaient gagné.**

Décharge de la pointe de la Veille 1972



Ce document, accessible sur le site de l'INA, a été tourné pour l'émission la France défigurée en 1973. L'ASPONA, créée depuis peu, s'opposait à cette décharge. Constat d'huissier, tracts, pétitions, dossiers pour la presse, recours en justice ont eu raison de ces déversements de déblais qui envasaient les fonds marins. **Ce fut la première victoire remportée par l'ASPONA pour la défense de l'environnement.**

L'ASPONA c'est :

- Une équipe de bénévoles
- Une AG annuelle
- Un bulletin 3 à 4 fois par an
- Un site WEB <http://aspona.free.fr>
- Un échange de mails

Pour :

- Des dossiers présentés à la presse écrite ou audiovisuelle
- Des échanges avec les responsables politiques locaux
- Des démarches souvent validées par notre avocat
- Des aides aux démarches de ses adhérents
- Des procédures judiciaires en dernier recours.

L'ASPONA ne reçoit aucune subvention et ne vit que par les cotisations de ses membres.

Aidez nous en adhérant :

Nom : Prénom

Adresse

Email ou n° de tel

Je déclare adhérer à l'ASPONA et je règle la cotisation de 30 € par chèque.

Date et signature

A envoyer ASPONA BP 17 06190 Roquebrune Cap Martin